

Pôle communication
24 65 42

Mercredi 14 février 2024

COMMUNIQUÉ DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Sous la présidence de Louis Mapou, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, réuni le mercredi 14 février 2024, a arrêté **un** projet de délibération du Congrès, adopté **24** arrêtés et examiné **64** dossiers d'étrangers. Il a également émis **un** avis.

Projet de délibération du Congrès

Au visa d'Adolphe Digoué et de Christopher Gygès, membres du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a arrêté un projet de délibération du Congrès autorisant l'octroi d'un bail à construction au profit de la société Népoui Solaire pour une durée de 30 ans, pour l'implantation et l'exploitation d'une centrale photovoltaïque.

Arrêtés du gouvernement

Au visa de Louis Mapou, président du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a renouvelé pour une durée de deux ans, les agréments des associations « Croix-Rouge française » et « Action secours oxygène » pour les formations aux premiers secours. Elles sont autorisées à dispenser les formations préparatoires, initiales et continues ci-dessous :

- gestes qui sauvent ;
- prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC 1) ;
- premiers secours en équipe de niveau 1 (PSE 1) ;
- premiers secours en équipe de niveau 2 (PSE 2) ;
- pédagogie initiale et commune de formateur (PIC F) ;
- pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques (PAE FPSC) ;
- pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours (PAE FPS) ;
- brevet de sécurité et de sauvetage aquatique (BSSA).

Au visa d'Isabelle Champmoreau, vice-présidente du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a approuvé les tarifs 2024 des services de restauration et d'hébergement (SRH) des établissements publics d'enseignement de la Nouvelle-Calédonie (EPENC). Les tarifs des services de restauration et d'hébergement au sein des EPENC sont fixés de manière forfaitaire pour l'année entière.

Parmi les 43 EPENC, 27 sont dotés d'un service de restauration et d'hébergement et sont directement concernés par ces dispositions. Ces établissements comprennent neuf lycées (internat et demi-pension) et 18 collèges (demi-pension).

Dans le but de poursuivre l'homogénéisation progressive des tarifs débutée en 2021 et afin de faire face à l'augmentation des coûts des matières premières et des énergies essentielles à la production des services, la tarification 2024 est fixée comme suit :

Tarifs collèges demi-pension	
Établissement	Tarif en francs
Collège de Rivière-Salée	43 200
Autres collèges de la province Sud	45 540
Province Nord	70 560

Tarifs lycées demi-pension et internat			
Établissement	Élève	Prestation	Tarif en francs
Dick-Ukeiwë	Demi-pensionnaire	Forfait annuel (5 jours/semaine)	48 960
	Pensionnaire	Forfait annuel (5 jours/semaine)	127 080
Lapérouse	Demi-pensionnaire	Forfait annuel (5 jours/semaine)	49 140
	Pensionnaire	Forfait annuel (5 jours/semaine)	130 320
	Demi-pensionnaire hébergé juvénat	Forfait annuel (5 jours/semaine)	80 550
	Pensionnaire juvénat	Forfait annuel (5 jours/semaine)	144 000
Auguste-Escoffier	Demi-pensionnaire	Forfait annuel (5 jours/semaine)	49 140
	Pensionnaire	Forfait annuel (5 jours/semaine)	130 320
Autres lycées de la province Sud	Demi-pensionnaire	Forfait annuel (5 jours/semaine)	53 100
	Pensionnaire	Forfait annuel (5 jours/semaine)	131 760
Province Nord	Demi-pensionnaire	Forfait annuel (5 jours/semaine)	54 900
	Pensionnaire	Forfait annuel (5 jours/semaine)	135 000
Province des Îles	Demi-pensionnaire	Forfait annuel (5 jours/semaine)	57 240

	Pensionnaire	Forfait annuel (5 jours/semaine)	144 900
	Pensionnaire	Forfait annuel (7 jours/semaine)	198 925

Autres tarifs restaurant scolaire collèges et lycées		
		Tarif ticket repas (unité) en francs
Élèves	Élèves extérieurs ou occasionnels au collège	380
	Élèves et étudiants extérieurs ou occasionnels au lycée	480
Commensaux	Catégorie A ou assimilés et ordre de mission du VR-DGE	800
	Catégorie B ou assimilés et membres du conseil d'administration	530
	Catégorie C ou assimilés	420
	Chef cuisinier	Gratuit
	Emploi en insertion professionnelle ou précaire	400
Auguste-Escoffier	Public extérieur à l'établissement	900

Autres tarifs hébergement courte durée en lycée				
	Prestation	Nuit	Semaine	Mois
Élèves et étudiants extérieurs ou occasionnels au lycée	Internat	1 500	-	-
Personnels	Chambre accueil	1 200	-	-
	Emploi précaire (assistant en langue, JSD...)	-	-	15 000
Personnels	Studio	Nuit	Semaine	Mois
	Lycée Dick-Ukeiwë	3 000	14 000	-
	Lycée William-Haudra	2 100	10 500	31 500
	Lycée du Mont-Dore	3 000	12 000	36 000
	Lycée Jules-Garnier	3 200	15 500	46 000
	Lycée Lapérouse	2 040	6 100	30 600
	Lycée Antoine-Kéla	2 040	5 100	30 600
	Lycée Augustin-Ty - Touho	2 040	6 250	30 600

Au visa de Yannick Slamet, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a autorisé neuf professionnels de santé titulaires de diplômes étrangers (délivrés hors Union européenne) à exercer de façon dérogatoire et temporaire la profession de médecin en Nouvelle-Calédonie :

- Aimable Habonimana (médecin généraliste) ;

- Chantal Murekatete (médecin spécialiste en radiologie et imagerie médicale) ;
- Innocent Ngowenubusa (médecin généraliste) ;
- Cynthia Irakoze (médecin généraliste) ;
- Chadrack Kezimana (médecin généraliste) ;
- Chani Mariko (médecin généraliste) ;
- Yves Kaze (médecin spécialiste en médecine cardiovasculaire) ;
- Thierry Sibomana (médecin spécialiste en pneumologie) ;
- Wassim Limem (médecin spécialiste en chirurgie thoracique et cardiovasculaire).

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a autorisé le remplacement du biologiste responsable du laboratoire de biologie médicale « Laboratoire de Kenu-In », sur la commune de Dumbéa.

Au visa d'Adolphe Digoué, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a modifié l'arrêté n°2024-111 du 24 janvier 2024 relatif à la mise sous surveillance des ruchers des communes de Nouméa, Mont-Dore et Yaté dans le cadre de la possible présence du parasite Varroa.

➤ *Voir le communiqué détaillé « Parasite Varroa : premiers résultats de mise sous surveillance des ruchers des communes de Nouméa, du Mont-Dore et de Yaté ».*

Au visa de Gibert Tyuionen, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a accepté la mise à disposition à titre gratuit pour une durée de dix ans, d'une parcelle de terrain appartenant à la province Sud au profit de la Nouvelle-Calédonie.

Cette parcelle située à la Vallée-du-Tir, à Nouméa est destinée à un usage de parking pour les agents et les usagers de la direction des Infrastructures, de la topographie et des transports terrestres (DITTT).

Au visa de Vaimu'a Muliava, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a ouvert des concours sur titres pour le recrutement dans le corps des professeurs d'enseignement musical du cadre de l'enseignement musical de Nouvelle-Calédonie.

Les dates des épreuves sont fixées à compter du 27 mai 2024 pour le premier concours et du 28 mai 2024 pour le second concours. Deux postes sont ouverts à ces concours.

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a fixé la procédure de demande, de reconduction annuelle et de modification des agréments de procédés constructifs, des matériaux de construction et de produits naturels en Nouvelle-Calédonie.

Le texte fixe la composition du dossier de demande et la procédure d'instruction et de décision du gouvernement, afin de définir les exigences en termes de qualité et de suivi

(audits) des industriels et importateurs dans le but d'assurer une mise sur le marché conforme aux attentes des entrepreneurs et clients.

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a procédé à une réorganisation de la direction des Achats, du patrimoine et des moyens de la Nouvelle-Calédonie (DAPM).

Créée en 2016, la DAPM a progressivement absorbé de nouvelles missions (gestion de marchés transversaux, centralisation de la gestion comptable des loyers de la collectivité...) et a été fortement touchée par la crise sanitaire liée au Covid-19.

La direction a depuis, entamé une démarche de réflexion dynamique et innovante à travers des ateliers auxquels ont participé plus de 60 % de ses agents. Ces travaux ont abouti à des propositions de réajustements organisationnels qui permettront de donner un nouveau souffle à la DAPM et d'optimiser son fonctionnement.

Au visa de **Thierry Santa**, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a pris un arrêté relatif à l'enregistrement de certifications professionnelles au répertoire de la certification professionnelle de Nouvelle-Calédonie (RCP-NC).

La nouvelle certification de niveau 4 de conseiller vente est enregistré au RCP-NC. Elle remplace un précédent titre professionnel du ministère du travail mis en extinction.

Par ailleurs, les certifications professionnelles de métreur multi corps d'état et de technicien réseaux filaires de télécommunications sont abrogées, celles-ci n'ayant fait l'objet d'aucune formation ou demande de validation des acquis de l'expérience depuis leur création en 2013 et 2014.

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a approuvé le budget primitif 2024 de la chambre des métiers et de l'artisanat de la Nouvelle-Calédonie (CMA).

Le compte de résultat du BP 2024 de la CMA est établi ainsi :

- 1 201 217 200 francs en recettes
- 1 200 495 200 francs en dépenses.

Le résultat net prévisionnel excédentaire est arrêté à 722 000 francs.

Le tableau de financement est établi ainsi :

- Ressources : 124 731 000 francs
(dont capacité d'autofinancement) : 121 131 000 francs
- Emplois : 167 666 000 francs
- Résultat budgétaire prévisionnel : - 42 935 000 francs

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a agréé l'association calédonienne pour le travail et l'insertion vers l'emploi (ACTIVE), en qualité de structure d'insertion par le travail.

Ce dispositif d'insertion par le travail vise à favoriser l'insertion professionnelle des personnes les plus éloignées de l'emploi qui rencontrent des difficultés importantes d'intégration sociale et professionnelle. Il consiste à la mise en place d'un parcours spécifique et individualisé d'une durée maximale de 12 mois, adapté à chaque bénéficiaire, et organisé en trois phases successives. Les personnes en insertion sont amenées progressivement vers l'emploi en privilégiant l'apprentissage par le geste et la confiance en soi et la structure agréée assure l'accompagnement.

Au visa de Thierry Santa et de Christopher Gygès, membres du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a modifié l'arrêté n° 2022-1805/GNC du 27 juillet 2022 portant nomination des membres de la commission paritaire de l'emploi local (CPEL).

Eric Vlaeminck remplace Julien Barras en qualité de titulaire au sein de la CPEL pour le MEDEF-NC.

Arrêtés de nomination

Au visa de Gilbert Tyuienon, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a nommé Nicolas Gravier en qualité d'adjoint par intérim au chef du service de la fiscalité des professionnels à l'impôt sur le revenu de la direction des Services fiscaux (DSF) de la Nouvelle-Calédonie, pour une durée de six mois.

Au visa de Thierry Santa et de Christopher Gygès, membres du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a nommé Pierre Perrier en qualité d'adjoint au chef du service de l'inspection, des relations et des conditions de travail de la direction du Travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de la Nouvelle-Calédonie (DTEFP-NC).

Examen de dossiers de ressortissants étrangers

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a accordé **24** autorisations de travail, renouvelé **3** autorisations de travail et a accordé **33** titres de séjour.

Avis du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a émis un avis sur le projet de décret organisant le recensement de la population de la Nouvelle-Calédonie de 2024.

ATTRIBUTION DES SECTEURS PAR MEMBRE DU GOUVERNEMENT

Louis Mapou, président du gouvernement

Secteurs des relations extérieures, de la sécurité civile, des affaires coutumières, de la stratégie minière, du suivi des transferts de compétences ; questions intéressant l'identité et la citoyenneté ; relations avec le sénat coutumier.

Isabelle Champmoreau, vice-présidente du gouvernement

Secteur de l'enseignement ; questions relatives à l'enseignement supérieur, à l'égalité des chances et à la santé scolaire ; sujets inhérents à la famille, à l'égalité des genres, à la lutte contre les violences conjugales ; cause du bien-être animal.

Yannick Slamet, porte-parole du gouvernement

Secteurs du budget et des finances, de la santé ; politique sanitaire ; suivi des comptes sociaux et du plan Do Kamo ; politique de solidarité.

Adolphe Digoué

Secteurs de l'économie, du commerce extérieur, de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ; questions inhérentes à la production, au transport et à la réglementation de la distribution d'énergie électrique ; relations avec les provinces.

Gilbert Tyuienon, porte-parole du gouvernement

Secteurs de la fiscalité, du transport et de la mobilité, de la prévention routière, de l'aménagement et des infrastructures publiques ; suivi des affaires minières et du Fonds Nickel ; prospective et cohérence de l'action publique ; relations avec le Congrès.

Mickaël Forrest

Secteurs de la culture, de la jeunesse, du sport, de la protection de l'enfance et de la jeunesse ; animation des actions en faveur de la solidarité ; coordination et suivi du plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance, et de la promotion internationale du tourisme ; suivi des relations extérieures de la Nouvelle-Calédonie en lien avec le président du gouvernement ; relations avec le conseil économique, social et environnemental de la Nouvelle-Calédonie.

Vaimu'a Muliava

Secteurs de la construction, du patrimoine immobilier et des moyens, de l'urbanisme et de l'habitat, de la fonction publique ; coordination et mise en œuvre de la modernisation de l'action publique ; transition numérique de la Nouvelle-Calédonie, développement de l'innovation technologique ; suivi des relations avec les collectivités d'outre-mer du Pacifique en lien avec le président du gouvernement.

Thierry Santa

Secteurs du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle ; politique du bien-vieillir et du handicap ; questions relatives à la recherche et à la mise en valeur des ressources naturelles.

Yoann Lecourieux

Secteurs des politiques du développement, de l'aménagement et de la cohésion du territoire, de la mise en œuvre des contrats de développement, du suivi des grands projets, du droit civil, du droit commercial, des questions monétaires ; suivi des questions intéressant la francophonie en lien avec le président du gouvernement ; questions de l'audiovisuel et des relations avec les communes de la Nouvelle-Calédonie.

Christopher Gygès

Secteurs de l'économie numérique et de l'économie de la mer ; transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie, développement des énergies renouvelables, dialogue social, suivi des zones franches.

Jérémie Katidjo Monnier

Secteur du développement durable, de l'environnement et de la transition écologique ; gestion et de la valorisation du Parc naturel de la mer de Corail ; plan d'atténuation et d'adaptation aux effets du changement climatique, politique de l'eau et transition alimentaire.